

**INSTITUT BLANCHE DE CASTILLE**  
**Etablissement Catholique sous contrat d'association**  
**16 Avenues Dillières – 06300 NICE**  
**☎ 04 93 89 02 12 ☎ 04 92 04 15 10**  
**blanche2castille.com**



Utilisation du téléphone portable.

Chers parents,

Nous avons découvert que, malgré la vigilance des professeurs, de nombreux élèves utilisent leur téléphone portable (ou plus précisément leur smartphone) pendant les cours pour envoyer des SMS ou se prendre en photo voire même les publier sur des réseaux sociaux.

**En conséquence, nous vous rappelons les points suivants :**

- L'usage du téléphone portable est **interdit dans l'établissement et dans les activités extérieures.**

- Les **portables** introduits dans l'établissement ou pendant les activités extérieures doivent être **éteints** (pas même en mode avion), **non visibles** et **non utilisés.**

En cas de non-respect des points ci-dessus, l'élève sera puni et le portable sera remis au bureau de la vie scolaire et ne pourra être récupéré que par le responsable légal de l'élève (règlement intérieur).

**Les comportements inacceptables qui compromettent la sécurité et l'intégrité des enfants et des adultes demeurent les suivants :**

- **Prendre des photos à l'insu des personnes** (art 226-1 du code pénal);

- **Publier les photos sur les réseaux sociaux** sans le consentement des personnes photographiées. (art. 226-8 du code pénal)

- **Publier des commentaires diffamatoires** notamment sur les personnes prises en photo. (art 226-10 du code pénal)

En cas de non-respect des points ci-dessus et comme le prévoient **le règlement intérieur et le code pénal**, le conseil de discipline sera saisi, une information préoccupante sera rédigée et adressée conjointement au rectorat et au procureur de la République, enfin une plainte sera déposée.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler aussi les consignes de sécurité pour entrer dans l'établissement : **les élèves piétons ne doivent pas stagner dans l'avenue Dillières** et Chemin du Cal.

Nous tenons à remercier chaleureusement la majorité des parents qui a toujours fait respecter ces points du règlement intérieur.

Nous comptons sur le sens civique de tous et la coopération éducative de tous les parents.

JP. Grondard, Chef d'établissement coordinateur